



THÈME DE PETIT-DÉJEUNER : LE CHEF D'ENTREPRISE ET LE MÉDECIN DU TRAVAIL QUELLES RELATIONS ?



Vous nous interrogez souvent sur certains aspects de vos relations avec votre médecin du travail.

Quelques exemples, en vrac :

- Puis-je choisir mon médecin du travail ?
- Quels sont les pouvoirs du médecin du travail ?
- Puis-je solliciter son intervention ? Ses conseils ? Dans quels cas ?
- Le médecin du travail peut-il m'aider pour l'aménagement des locaux ? Des postes de travail ? De l'organisation de l'entreprise ?...
- Puis-je contester ses décisions ? Que faire de ses préconisations ?
- A quoi sert la visite médicale périodique ?
- En quoi la visite médicale effectuée par le médecin du travail diffère-t-elle de celle d'un médecin généraliste ?
- Puis-je demander une visite médicale pour un salarié ?
- Le médecin du travail peut-il imposer des examens ? En ai-je la charge financière ?
- Le médecin du travail peut-il venir dans l'entreprise ? A l'improviste ?
- Quel est le rôle du médecin du travail en cas de maladie d'un salarié ? Décide-t-il des arrêts de travail ? Des reprises de travail ?
- Mes entretiens avec le médecin du travail restent-ils confidentiels ?
- Etc...

Nous vous proposons de répondre à toutes ces questions et à toutes celles que vous vous posez à l'occasion d'un petit-déjeuner d'échange consacré à ce thème des relations entre le chef d'entreprise et le médecin du travail, qui se tiendra :

Mercredi 11 mai à 8 heures

**Au siège de STSA, Maison du Bâtiment (4^{ème} étage)
12 allée Nathan Katz à MULHOUSE.**

Pour la bonne organisation matérielle de la rencontre, veuillez annoncer votre participation au moyen du bulletin ci-dessous

Le petit-déjeuner sera animé par :
Docteur Henri MACZKA,
Médecin du travail de STSA

COUPON REPONSE à renvoyer à STSA avant le 4 mai 2011

Je souhaite participer au petit-déjeuner organisé par STSA le 11 mai 2011 à 8h sur le thème « Le chef d'entreprise et le médecin du travail, quelles relations ? ».

Nom : Entreprise :
Prénom : Adresse :
Fonction :
Tél. :
E-mail :



Je serai accompagné de personne(s).

Santé au Travail Sud Alsace - siège & administration

Maison du Bâtiment - 12 allée Nathan Katz - BP 41605 - 68086 MULHOUSE CEDEX
Tél. 03 89 36 30 15 - Fax 03 89 36 30 16 - E-mail : stsa@stsa.fr